



Le Pionnier

Volume 42, no 8

Novembre 2007



ON SE PRÉPARE POUR LA NÉGO...

DANS CE NUMÉRO :

Mobilisons-nous contre la privatisation des soins de santé	2
Relevez-moi quelqu'un	3
Caricature	3
Syndicat des agents de la	4
La SAQ a dit OUI!!!	5
So So Solidarité	5
Un bonjour du Bas St-Laurent	6-7
Implication?	7
Il faut que le syndicat parle	8-9
Santé sécurité	9
Mot croisé	10
Pour nous joindre	10

Les 12, 13 et 14 novembre derniers, se tenait un conseil général spécial du SEMB SAQ. Un seul sujet à l'ordre du jour : la préparation de la prochaine négociation. Ce conseil faisait suite à celui qui s'est tenu en octobre dernier. Lors du conseil général d'octobre, les délégués avaient discuté des différents moyens à utiliser pour consulter les membres sur la prochaine négociation. Nous avons donc fait un retour avec les délégués, et adopté une proposition pour établir cette consultation. Il s'agit de l'amorce d'un grand processus de consultation des membres qui se déroulera au cours de l'année 2008. À partir de cette consultation, nous établirons un projet de négociation pour la prochaine convention collective. Suite au bilan de la dernière négociation, le SEMB SAQ (CSN) se devait de prendre les moyens pour éviter de

commencer la prochaine négociation plusieurs mois après l'échéance de la convention collective. Donc, l'objectif est d'être en mesure de négocier une nouvelle convention collective avant la date d'échéance prévue, soit le 31 mars 2009.

Afin de jeter les bases du processus, les délégués ont échangé sur ce que pourrait être les enjeux de négociation. À partir de cette première impression, des thèmes ont été élaborés. Les thèmes retenus sont : le monétaire, les mouvements de personnel, les assignations, les emplois, les droits généraux, la reconnaissance, l'ancienneté et un volet «autres». Ces thèmes nous permettront de regrouper les différentes demandes des membres et ce sont les membres qui, ensuite, détermineront les priorités de négociation. Différents moyens de consul-

tation seront utilisés pour consulter les membres. Vous serez bientôt informés et sollicités pour répondre à cette consultation qui comprendra plusieurs volets. Notre objectif est de permettre aux membres de s'exprimer, nous ferons les débats nécessaires sur les enjeux de la négociation et c'est au cours de l'automne 2008, que nous prévoyons adopter le projet de négociation.

Il s'agit d'un exercice démocratique important, tous les membres sont responsables du succès de cette démarche. Nous vous invitons donc à participer activement et en grand nombre aux différentes étapes de consultation après tout, il s'agit de la négociation de la prochaine convention collective qui fixera nos conditions de travail.

À bientôt!

Mobilisons-nous contre la privatisation des soins de santé !

Lundi le 5 novembre dernier, a eu lieu à St-Sauveur, une manifestation intersyndicale et de divers groupes communautaires. Plus de 1000 manifestants, dont quelques-uns d'entre nous, se sont regrou-

pour maintenir les services de santé public, car la privatisation de la santé aurait un impact négatif pour l'ensemble des membres SEMB, ainsi que pour tous les citoyens du Québec.

cette lutte, POSEZ VOS QUESTIONS À JEAN CHARREST : www.premier-ministre.gouv.qc.ca

Comment le gouvernement va enrayer la pénurie du personnel infirmier déjà existante, si le peu qu'on a s'en va travailler dans le privé ?

Comment la privatisation des services de santé peut-elle contribuer à réduire les listes d'attente ?

Qu'est-ce que le gouvernement prévoit faire pour éviter des dérapages comme les cliniques Optima et Rockland M.D. ?

Lisa Courtemanche



pés devant le Manoir St-Sauveur où avait lieu une rencontre à « huis clos », des spécialistes des plus brillants de la planète pour discuter des solutions à apporter au système de santé québécois. Entendons ici la privatisation des soins de santé au Québec. Devant la grogne des citoyens, plusieurs députés invités ont préféré ne pas se présenter à ce « sommet ».

En tant que syndicat CSN, le SEMB SAQ a décidé de répondre à la campagne de mobilisation de la CSN, en participant aux moyens déployés

Ne vous laissez pas bernier par ceux qui prêchent le privé pour résoudre les difficultés du système actuel de santé québécois. Informez-vous sur les conséquences d'une privatisation dans la santé au lieu de croire n'importe quoi. Qui dans votre entourage est assez riche pour payer des primes d'assurance pouvant aller jusqu'à 10 000\$. Quels impacts ça aurait sur vous, vos enfants, parents et amis ? Renseignez-vous et mobilisez-vous !

Le gouvernement mise sur l'ignorance de la population pour réussir la démolition des soins de santé équitable pour tous.

Pour plus de détails, consultez le site : www.csn.qc.ca

Pas besoin d'aller bien loin pour apporter votre appui à



Relevez-moi quelqu'un...

Je suis tombée de haut. Je me demande si je devrais avoir le moral à zéro, me sentir inachevée ou rabaissée par l'affiche qui fait la promotion de la banque de relève...

Pourtant, je croyais que mon potentiel, je le développais dans ma vie de famille, dans mon militantisme, dans le bénévolat, dans mes loisirs et dans mon travail dans les succursales. J'aime bien mon travail et quand je sers un client, lui recommandant un bon vin pour un souper agréable entre amis, j'ai l'impression de développer mon potentiel.

L'affiche semble me dire le contraire, ce qui évidemment me rend perplexe. Ce n'est pas le message qui me choque, mais les mots qui sont employés : « Développez votre plein potentiel »...

Je n'ai absolument rien contre le programme de relève, même que je suis en accord. Mieux vaut trouver nos gestionnaires au sein de l'entreprise puisqu'ils connaissent la réalité des succursales. J'aime mieux savoir que mon directeur a lui aussi été temps partiel avec des horaires de fou et qu'il a été choisi, la plupart du temps, pour ses compétences.

Ce qui, par contre, me fait grincer des dents dans ce programme, outre le titre de l'affiche, c'est le manque de respect que l'employeur semble démontrer pour ces gens. Quand la SAQ embauche un directeur à l'extérieur, il est nommé illico dans une succursale, quand un employé fait du remplacement de directeur, il peut attendre 4, 5 et même 7 ans avant d'être officiellement nommé. Entre temps, ils se font promener, ils bouchent les trous et marchent sur des œufs pour ne pas déplaire à leur supérieur.

J'y vois une injustice frappante; si la SAQ veut qu'une partie de ses employés deviennent directeurs, ils devraient être traités avec le même respect que ceux qui arrivent de l'extérieur.

Il est vrai que plusieurs n'ont pas reçu une formation académique de gestionnaire, mais 7 ans, c'est pas mal long

pour apprendre à gérer une succursale, si on pense que les COS qui remplacent les directeurs en leur absence n'ont que deux jours de formation... À leurs tâches, il ne manque que la gestion de conflits et le disciplinaire.

Je crois donc que l'employeur aurait avantage à respecter ses employés qui souhaitent gravir les échelons hiérarchiques, car ce sont, en général, des gestionnaires compétents qui ont un grand sentiment d'appartenance et qui demeurent dans l'entreprise plus longtemps.

Moi, pour ma part, je vais tenter de développer mon plein potentiel en faisant mon travail...

Katia Lelièvre

VP vie syndicale, mobilisation et information SEMB SAQ CSN



Dans le cadre de nos communications réciproques avec divers syndicats CSN, c'est avec plaisir que nous vous communiquons par le biais de votre journal syndical ce bref texte concernant les revendications du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec SAPSCQ-CSN

Porteriez-vous notre chemise ?



Il y a actuellement 400 chemises bleues comme celle-ci dans le réseau correctionnel du Québec qui ne trouvent pas preneur.

POURQUOI ?

Parce qu'après des années de **sous-financement**, le réseau est délabré et surpeuplé. Parce que les agentes et les agents en services correctionnels ne reçoivent **aucune formation professionnelle** pour faire face aux criminels qui sont de plus en plus organisés et dangereux.

Parce que les agentes et les agents des services correctionnels **sont sans pouvoir face aux contrevenants** qui purgent des sentences à leur domicile, qu'ils doivent surveiller, et dont le tiers ne respecte pas leurs conditions.

Parce les agents des services correctionnels du Québec gagnent **30 % de moins** que leurs confrères et consoeurs des autres provinces et du fédéral.

Porteriez-vous cette chemise dans ces conditions ?

Pour les agents des services correctionnels du Québec, il n'y a pas d'enjeu plus important que la sécurité publique.

Le sous-financement chronique des services correctionnels entraîne des conséquences graves.

Au Québec, personne ne connaît autant que nous les conséquences de ce sous-financement au jour le jour. La surpopulation des établissements, le manque de surveillance, la violence, les armes, les évasions, les maladies infectieuses et mentales, le suicide ; toutes ces réalités font partie de

notre quotidien.

Nous sommes en mouvement pour être pleinement reconnus. Depuis le début de l'année, localement, régionalement et nationalement, nous avons fait connaître nos revendications.

Notre mobilisation a porté ses fruits puisqu'une discussion s'est enclenchée avec le Cabinet du ministre de la Sécurité publique, Jacques P. Dupuis, sur les priorités que nous avons exprimées au cours des deux dernières années, soit



-Un plan de carrière pour les agents

-Un collège de formation

-Des actions concrètes pour agir sur la capacité carcérale

-Un rattrapage salarial nécessaire

Nous espérons obtenir pour 2008, un règlement satisfaisant pour nos membres.

Merci de l'invitation qui nous fut lancée pour vous faire connaître en peu de mots l'enjeu de nos revendications.



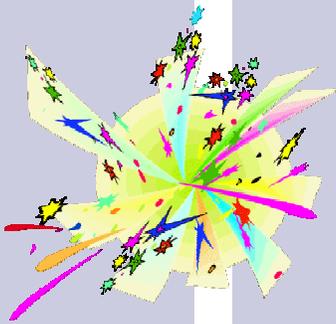
CSN



La SAQ a dit OUI!!!

Dans le Pionnier de juillet 2007, je vous disais que le comité de mobilisation était en attente d'une réponse de la SAQ, à la demande syndicale, pour avoir une heure dans la formation de 20 heures des nouveaux employés.

La SAQ a accepté la requête du SEMB. Nous avons donc formé les délégués régionaux,



lors du conseil général, afin qu'ils soient en mesure de donner cette formation. Le but est d'informer le nouveau sur certaines clauses de la convention collective qu'il doit connaître ex : les horaires, la période de probation, la disponibilité, etc... ainsi que sur certains aspects de la santé sécurité, la vie syndicale, sans oublier la signature des cartes de membre. Une présentation a aussi été faite, par le syn-

dicat, à tous les directeurs de secteur à la table de gestion élargie; une première dans l'histoire de notre organisation.

Nous sommes très heureux de cette réponse positive et nous croyons fermement que la participation du syndicat apportera des informations complémentaires à la formation donnée par la SAQ.

Katia Lelièvre

SO SO SO SOLIDARITÉ

Les employés du Journal de Québec sont en lock-out depuis le 22 avril 2007. Il semble que l'empire Québécois a décidé d'avoir leur peau.

Le SEMB SAQ en appelle à la solidarité avec les employés de ce journal distribué dans la région de Québec.

Ce conflit de travail a débuté alors que les employés n'avaient pas encore de mandat de grève et pire, ils n'avaient même pas fait part de leurs revendications à leur employeur.

Même si ce syndicat ne fait

pas partie de notre centrale syndicale, nous ne pouvons rester muets devant les actions de Québécois face à ses employés. Nous soutenons la lutte de nos camarades du Journal de Québec et vous encourageons à faire de même.

Québécois, en plus de posséder les « Journal de Québec et de Montréal », distribue aussi plusieurs magazines. Nous vous encourageons à utiliser votre jugement et à vous imaginer qu'il y a une ligne de piquetage devant chaque kiosque à journaux, aussi longtemps que perdurera ce conflit de travail. Rappelons la liste des magazines

appartenant à l'empire: Animal, Dernière Heure, 7 jours, TV Hebdo, Le Lundi, Écho-Vedettes, Star système, Star inc, Clin d'œil, Fille, Fa, Cool, Décoration Chez-soi, Claudine, Rénovation bricolage. Les Idées de ma maison, Côté jardins, Espace parents, MOI & CIE, Femme plus, TV 7 jours.

Rappelons aussi que Québécois, en plus de ses publications, possède le groupe TVA et Vidéotron.

Nous souhaitons qu'encore une fois, David l'emporte sur Goliath.

Katia Lelièvre

Un bonjour du Bas Saint-Laurent

En ce mois de novembre, il me fait plaisir de vous informer sur notre belle région du Bas Saint-Laurent et aussi, de vous glisser quelques mots sur la région voisine, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Pour commencer, je vous présente notre région située dans l'est du Québec, en débutant par la succursale de La Pocatière sise à environ

1992, 1993....en résumé, environ 30% de nos temps partiels ont plus de 10 ans d'ancienneté, sans parler de nos voisins où ça peut aller encore plus loin, car certains d'entre eux ont pris plus de 12 ans avant d'obtenir leurs 300 heures. **BEN VOYONS ! JE TE CRÉ-PAS ! Ben moi, je te le jure...**

Au Bas St-Laurent, nous sommes et serons très actifs et j'invite tous les membres, nouveaux comme plus anciens, temps plein comme temps partiel, à participer à la vie syndicale, aux diverses réunions et activités du syndicat des prochains mois. L'enjeu devient encore plus important, car la fin de notre présente convention collective arrive très vite. Afin de permettre à notre équipe de négociation de bien représenter nos demandes et attentes des prochaines années, nous devons tous et toutes participer aux étapes qui nous seront présentées. Qui sait? Votre commentaire fera peut-être la différence sur les conditions de VOTRE travail et celui de vos camarades pour plusieurs années.



Autre légende **Cré-moi ! Cré-moi pas !** Au Bas St-Laurent, on a des magasins de la SAQ tellement petits, qu'il n'y a pas de salle de repas légale à l'intérieur... Mais on a eu droit à une belle table à pique-nique extérieure cette année. **BEN VOYONS! JE TE**

140 km de la ville de Québec et se terminant avec celle d'Amqui à plus de 419 km au sud-est de Québec ainsi que celle de Matane, à environ 410 km au nord-est de Québec. Notre région comporte 13 succursales et approximativement 33 magasins d'alimentation %\$!@&* sous la bannière des AGENCES.

CRÉ-PAS ! Ben malheureusement, je te le jure... et espérons que cette situation va se corriger bientôt.



Le Bas St-Laurent, comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, font partie des légendes du SEMB SAQ (CSN). Nous voilà donc partis dans les contes et légendes du Bas-Du-Fleuve avec notre ami Ti-Blanc Lebrun! **Cré-moi ! Cré-moi pas,** mais dans le Bas-du-Fleuve, il y a des membres à temps partiel aussi anciens que 1984, 1986, 1989, 1991,

Mais au Bas St-Laurent, on aime notre coin de pays ! On a de beaux paysages, de magnifiques couchers de soleil tout au long du Fleuve Saint-Laurent, et ceux-ci d'ailleurs sont célèbres à Rimouski, Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup.

J'aimerais profiter aussi de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour vous rappeler d'être vigilants et prudents en ce qui a trait à la CSST. Je sais que ça paraît tannant et embarrassant de devoir faire attention. Où et comment place-t-on les caisses dans l'aire de réserve ou encore combien de caisses de haut ? Le grand gars de 6'2", 250 lbs dira : "8 ou 9 caisses de haut, pas de trouble, pourvu qu'on arrête un peu avant que ça tombe". La SAQ soutiendra : "environ 6 caisses de haut, soit 6 pieds et 6 pouces". Tandis que la CSST, conforme à la loi, elle déclare :

"5 caisses de haut", appuyée sur la règle du 50 percentile

Un bonjour du Bas Saint-Laurent

filles. Je sais, tous nos magasins sont trop petits! Au besoin, demandez de l'aide ou de l'information aux délégués ou à notre préventionniste en santé et sécurité au travail. Tout ceci a pour but de vous aider à ne pas vous blesser ou l'un de vos camarades ou même pire : "ça TUE aussi, les accidents!"

Je rappelle aussi aux membres de ma région par intérim, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, qu'il y aura une importante élection de délégué régional en février, et que votre présence physique ou via la conférence téléphonique sera essentielle afin d'é-

lire la personne qui vous représentera avec un plein mandat au conseil général. Il va de soi que cette personne sera entourée et encadrée pour l'aider dans l'apprentissage et l'exécution de ce travail, très motivant d'ailleurs.

En terminant, je vous rappelle que vous pouvez me contacter au (418) 740-2878 ou encore par courriel : pstlaur@semb-saq.com ou encore via MSN sembsaq-sn@hotmail.com

Pierre Saint-Laurent



Délégué régional BAS ST-LAURENT / GASPÉSIE / ÎLES-DE-LA-MADELEINE (par intérim)

Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ

Référence des images :

Carte de la région extrait du site

www.saq.com

Photo de la table à pique-nique référence SEMB SAQ (CSN) 2007

L'implication ?



Je voudrais d'abord remercier l'exécutif de m'avoir offert la chance de revenir à mon poste de délégué et les syndiqués de

leur appui depuis le début de mon nouveau mandat.

Qu'est-ce que l'implication peut nous apporter ou que peut-on apporter avec l'implication? Pour un syndicat, l'implication est essentielle au fonctionnement de l'organisation. Si les délégués ou l'exécutif ne s'impliquent pas, la roue syndicale s'arrête. Ces délégués et cet exécutif sont

tout simplement des membres comme les 4500 employés de la SAQ. Si ces 4500 employés donnaient quelques minutes par semaine de leur temps, soit au niveau des GTC, divisionnaires, dénoncer les injustices, venir aux réunions syndicales, dénoncer les directeurs qui font notre travail ou tout simplement, en ouvrant leur convention collective afin de mieux connaître leur contrat de travail, ce serait déjà un grand pas vers l'implication de tous!

Vous savez, j'adore mon rôle de délégué, mais il faut que chacun participe et cesse de fermer les yeux sur des injustices! On peut me télépho-

ner, m'envoyer des e-mail, mais il faut s'impliquer!

Laissons nos rancunes de côté, nous en avons tous pour une raison ou une autre maintenant, embarquons dans le beau bateau de l'implication vers le futur et non dans la barque du passé qui, à mon avis, a coulé il y a un certain temps!

Merci à tous et passez de joyeuses fêtes!

Martin Massey

Délégué syndical par intérim / Capitale Est et Ouest

Il faut que le syndicat parle

Lorsque je me rends au travail, je me dis que je vais accomplir des tâches importantes et que je vais contribuer de manière significative à l'évolution de la Société des alcools du Québec. Conseiller en vin accrédité, c'est mon travail. C'est ma façon de gagner ma vie. Je prends mon rôle très au sérieux. Là où les choses se compliquent, c'est au moment où les relations de travail se durcissent pour des raisons qui souvent demeurent inexplicables. J'ai vécu, en succursale, un événement difficile avec un directeur, une situation qui n'aurait pas dû se produire (impertinente)... Je n'irai pas «plus avant» parce que je désire protéger mon intimité face à cette situation. L'intimité est, à mon sens, ce qu'il nous reste de plus précieux dans le contexte des relations interpersonnelles. Cela dit, je ne peux pas m'empêcher de penser au devoir de réserve qui incombe aux directeurs et directrices. Lorsqu'on est cadre et que l'on doit diriger des employés, il faut faire preuve de retenue. Par exemple, un directeur ne doit pas se confier, concernant des sujets qui lui sont personnels, à ses employés ou les insulter pour ventiler ou exprimer quelques regrets ou déceptions causées par des revers professionnels ou de

vie privée. Il doit sauvegarder son autorité. Et c'est bien là que le devoir de réserve est important. Nous pourrions appeler cela de l'éthique professionnelle. Moi, pour la prochaine négociation de la convention collective SEMB SAQ (CSN), je demande, entre autres, une attitude. Cela dit, si un ou une collègue de travail amenuise l'impact d'une difficulté de relation de travail, particulièrement avec un cadre, expliquez-lui poliment, gentiment, que chacun, chacune, a une manière de percevoir les choses et qu'il faut à tout prix la respecter. C'est du vécu, de l'humain... Nous devons être solidaires et favoriser le dialogue!

Par ailleurs, lors d'une dégustation, j'ai rencontré un collègue de travail conseiller en vin accrédité, également. Il me disait que le coordonnateur des opérations en succursale jouait dans ses «plates-bandes». Or, le pouvoir du COS (et du CPOS) est un pouvoir informel. Le coordonnateur des opérations en succursale et le coordonnateur principal des opérations en succursale exercent un rôle de «leadership». Et lorsque le COS ou le CPOS s'immisce dans les circuits privés de ses collègues, il «squatte» le pou-

voir formel du directeur et cela fait énormément plaisir au directeur de succursale qui peut s'absenter en succursale ou hors succursale autant comme autant tout en divisant pour mieux régner. Parce que disons-le, en se donnant des directives entre nous, nous fonctionnons les uns contre les autres et nous sommes désunis! Dites-moi? Combien cela est-il plus payant de jouer au directeur? Laissons donc le directeur s'occuper du pouvoir formel. C'est son travail. Il est très grassement payé, spécifiquement pour cela! Nous n'arriverons jamais à la parité salariale avec les directeurs. Jamais... Je crois bien que, de toute évidence, notre code d'éthique en tant que membres du SEMB SAQ (CSN), c'est d'être solidaires et prendre soin des uns et des autres. Nous n'aurions pas idée de vendre le club de hockey Canadien aux américains, et ce, même s'ils n'ont pas gagné la coupe Stanley depuis 14 ans! Pourquoi laisserions-nous tomber notre syndicat qui nous a tant donné par le passé et qui a tant besoin de nous encore? Il faut que le syndicat parle! Le syndicat, c'est vous, c'est moi. J'ai parlé, parlez vous aussi. Redevenons solidaires... carte à puce! (cela, c'est l'expression que je me suis trou-

Il faut que le syndicat parle

vé à la suite des événements fâcheux vécus en succursale...).

Enfin, je nous encourage à respecter le pouvoir formel et à faire bon usage du pouvoir informel, celui qui nous revient. Je nous encourage à pratiquer les bonnes vertus syndicales. Je nous encourage à travailler fort, à bien servir notre clientèle, à nous assurer de participer activement à la bonne marche de l'entreprise et à nous soucier de la faire grandir comme nous l'avons toujours fait, et ce, par notre engagement fier et assidu en tant que représentant travailleurs et travailleuses du SEMB SAQ (CSN). L'histoire, je m'en souviens grâce à mes 22 ans de service, démontre bien à quel point nous sommes fiers et batailleurs, batailleuses, persévérants, persévérantes, et honnêtes travailleurs et travailleuses. Les prochaines négociations se pointent à l'horizon et je nous encourage à faire honneur à notre mémoire et à persévérer dans nos idées et nos valeurs communes de solidarité. En ce temps des fêtes qui arrive, je vous souhaite le bonheur, la solidarité, la fraternité, la fraternité (valeurs fraternelles et sororales). Je vous souhaite beaucoup de temps

supplémentaire pour être en mesure de faire des cadeaux, mais aussi pour se faire plaisir un peu (s'il reste un peu d'argent) et pour passer du temps avec notre clientèle que nous aimons servir, particulièrement dans l'ambiance survoltée et énergisante du temps des fêtes, et de ce fait, nous espérons qu'il n'y aura pas de coupures de temps supplémentaire (petit clin d'œil!). Je vous souhaite de belles rencontres de famille, une ambiance remarquable, mais savez-vous quoi? Par-dessus tout, je vous souhaite la dignité. Cette dignité qui, nous le savons, vient de nous.

Cette dignité qui commence par le respect que nous prodiguons à nos collègues et les valeurs syndicales d'unité et de collaboration. Si nous faisons attention à cela, les vrais détenteurs du pouvoir formel (directeurs et directrices) n'auront pas le choix de nous la rendre cette dignité! Joyeuses Fêtes!, Camarades du SEMB SAQ (CSN).

Michel Pelletier

Conseiller en vin accrédité
Succursale Sélection Saint-Jacques 23304

Santé et Sécurité au Travail

Ressources syndicales

Besoin d'information? D'aide pour compléter un formulaire? Dénoncer une situation dangereuse? Des ressources sont disponibles pour vous!

Prévention, santé et sécurité au travail

Simon Mathieu Malenfant,
Représentant en prévention (intérim)
514-849-7754 ou au 1-800-361-8427 #234
514-776-5475 (cellulaire)

Réparation (CSST)

Émilie Nolet-Rousseau,
Conseillère en réparation
514-849-7754 ou au 1-800-361-8427 #251
enrousseau@semb-saq.com

SEMB SAQ

Syndicat des employés-es des magasins et de bureaux de la

Société des alcools du Québec

1065, rue St-Denis

Montréal

H2X 3J3

Téléphone: (514) 849-7754

1-800-361-8427

Télécopieur : (514) 849-7914

Courriel : info@semb-saq.com

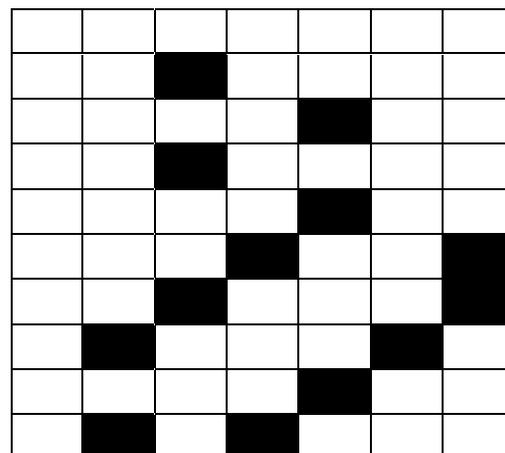
Venez visiter notre
site internet au
SEMB-SAQ.com

• Par souci d'écologie et d'économie, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile.

• Pour recevoir le *Pionnier* par courriel à votre domicile, communiquez-moi votre adresse électronique à: klelièvre@semb-saq.com

• Pour ceux qui désirent le recevoir à leur résidence, vous pouvez communiquer avec nous et nous vous ferons parvenir votre copie à chaque parution.

Le mot croisé de Lisa



• Solution du mois d'octobre

C	A	V	E	A	V	I	N	S	
A	V	E	C		O	R	I	E	L
B	I	N		N	D		O	N	
E	N	T	E		K	I	R	S	H
R	E	E		L	A	N	C	E	E
N	E		M	I		T	E		R
E	S	T	E		L	E	U		B
T		M		B	A	R	R	I	E

Horizontal

- 1-Le nom de notre syndicat
- 2-Du verbe être – Difficile
- 3-... Beyer (pensé vin d'alsace) – Possessif
- 4-Infinitif – Chaîne de resto libanaise
- 5-Au-dessus de nos têtes – Saint
- 6-Explosif – Béryllium
- 7-C'est-à-dire – Petits cubes
- 8-Dans certains fruits
- 9-Elle s'en vient à grand pas – Préposition
- 10-Un bon vin, grand ...

Vertical

- 1-Bannière de la SAQ
- 2-Alcaloïde
- 3-Personnage extra-terrestre – Abréviation de sergent
- 4-Ordinaire – Un ensemble de deux.
- 5-Strontium – Bisou
- 6-Acceptées – Docteur
- 7-Assignation ou chiffre de travail - Monnaie

Qui travaillé à la production de ce journal :

Mise en page : Katia Lelièvre

Corrections des textes : Josée Nault

Écriture : Yves Robitaille, Lisa Courtemanche, Katia Lelièvre, Pierre St-Laurent, Martin Massey, Michel Pelletier